

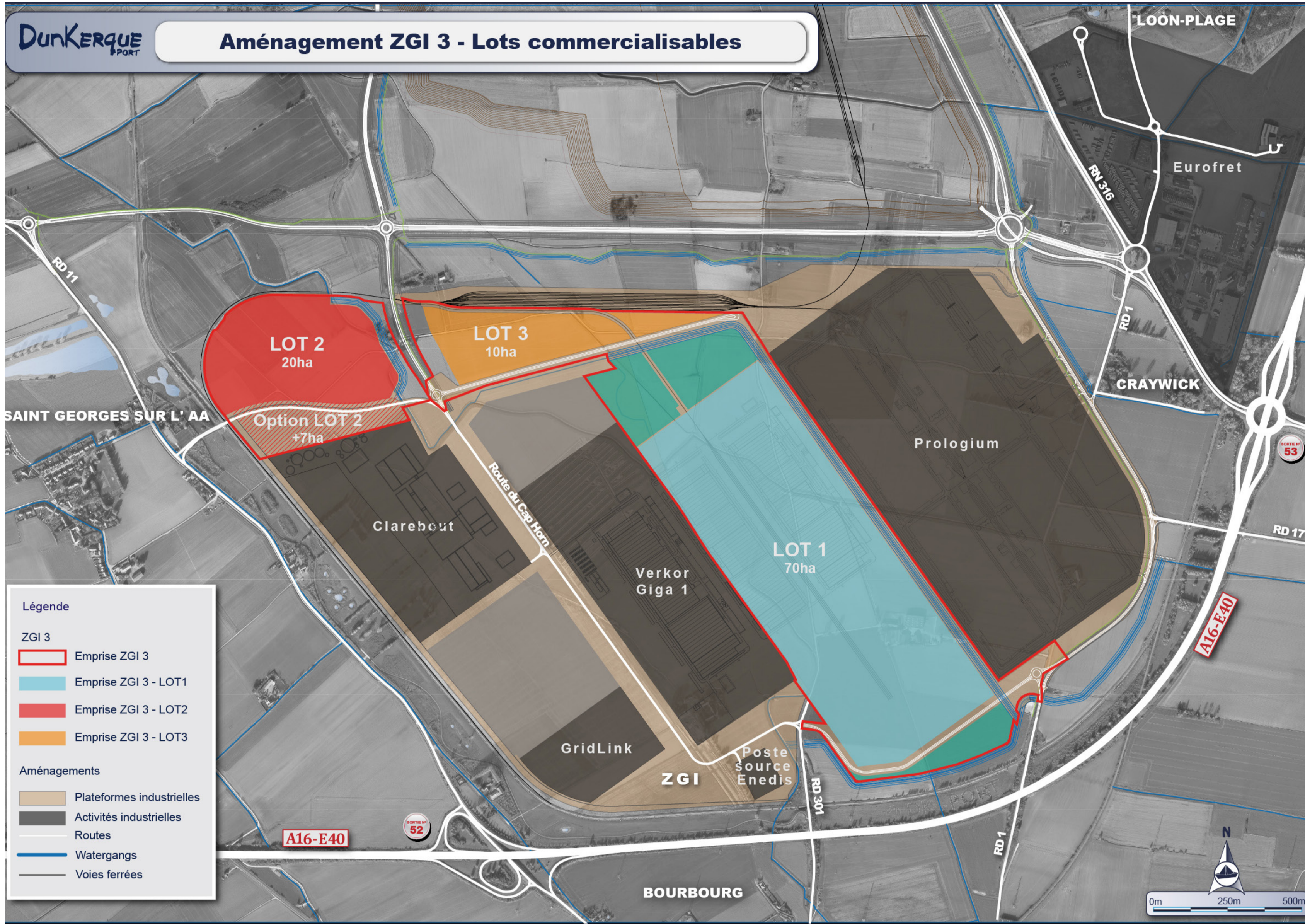


PROJET D'IMPLANTATION DE 2 NOUVELLES GIGAFACTORIES VERKOR AU SEIN D'UNE NOUVELLE ZONE GRANDES INDUSTRIES (ZGI3) AU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

CONCERTATION PRÉALABLE SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP DU 02 AVRIL AU 20 MAI 2025



Pour renforcer la filière territoriale de production de batteries électriques bas carbone, une nouvelle Zone Grandes Industries (ZGI3) est envisagée sur le Grand Port Maritime de Dunkerque afin d'accueillir deux nouveaux sites de production de Verkor. Ces deux nouvelles Gigafactories s'installeront sur le lot 1 de la ZGI3.



ZONE GRANDES INDUSTRIES 3 (ZGI3)

150 ha

DÉDIÉS À LA RÉINDUSTRIALISATION

dont environ 15 ha de zones écologiques à vocation de gestion hydraulique

2,3 km NOUVELLES ROUTES
1,24 km NOUVELLE LIAISON FERROVIAIRE
1,1 km NOUVELLES PISTES CYCLABLES

COÛT TOTAL 47,5 MILLIONS D'€

GIGAFACTORY 2 ET GIGAFACTORY 3

2 NOUVEAUX BÂTIMENTS DE PRODUCTION de cellules et modules pour batteries électriques lithium-ion

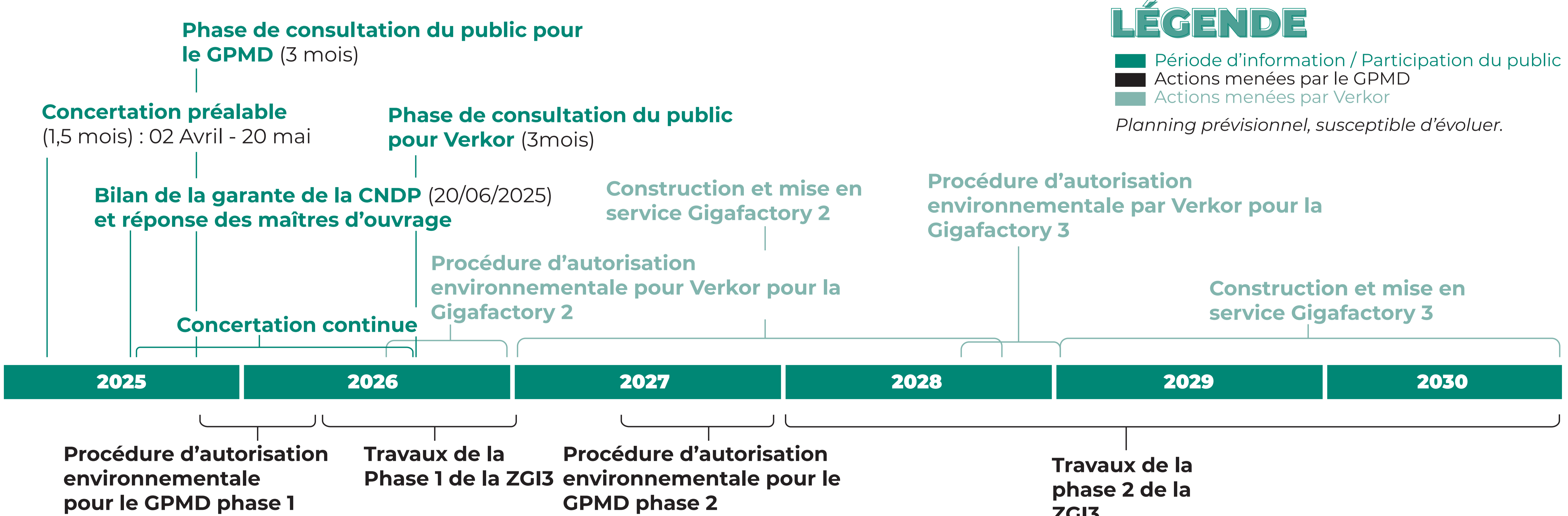
2 400 EMPLOIS DIRECTS sont attendus pour l'exploitation de Gigafactories 2 et 3

+40GWh DE CAPACITÉ PRODUCTIVE

COÛT TOTAL 3,9 MILLIARDS D'€ dont 50 % dédiés aux équipements/ technologies de pointe



LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL



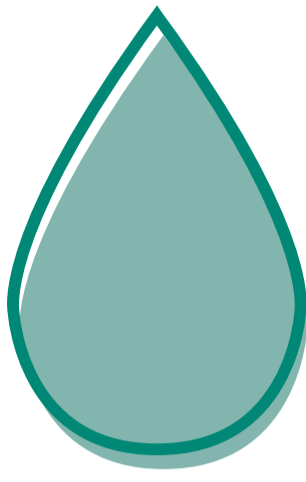

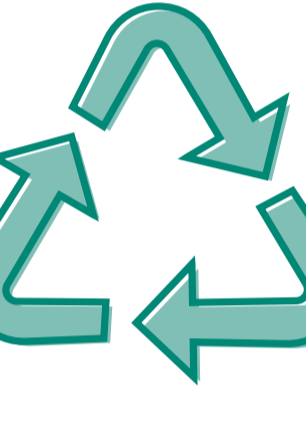
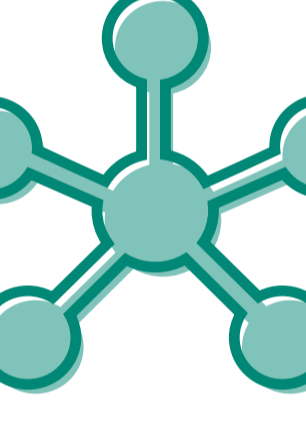

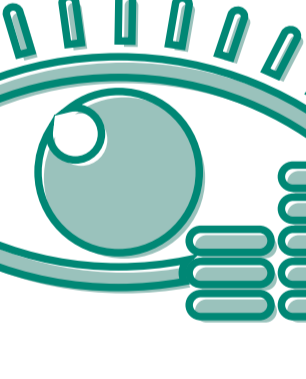

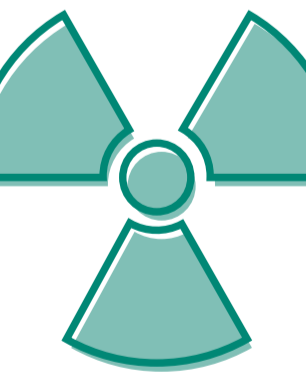


INFORMEZ-VOUS, POSEZ VOS QUESTIONS ET CONTRIBUEZ AU PROJET VIA LE SITE INTERNET DE LA CONCERTATION : [HTTP://VERKOR.JE-CONTRIBUE.COM/](http://VERKOR.JE-CONTRIBUE.COM/)

PROJET D'IMPLANTATION DE 2 NOUVELLES GIGAFATORIES VERKOR AU SEIN D'UNE NOUVELLE ZONE GRANDES INDUSTRIES (ZGI3) AU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

**CONCERTATION PRÉALABLE SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP
DU 02 AVRIL AU 20 MAI 2025**



Quels impacts environnementaux et socio-économiques, quelles mesures ?

<p>EAU</p> 	<p>PHASE CHANTIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> Phase 1 ZGI3 : rabattement de nappe jusqu'à 7000 m³/jour Gigafactories : 20 625 m³ d'eau pour le béton et 15 000 m³ d'eau potable pour les besoins humains Dévoisement de watergangs existants Périmètre ZGI3 concerné par le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) Artois Picardie <p>PHASE EXPLOITATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> Consommation/an : 200 000 m³ d'eau industrielle et 40 000 m³ d'eau potable 	<p>GPMD :</p> <ul style="list-style-type: none"> Restitution au milieu naturel après traitement Création d'un nouveau watergang afin de maintenir la continuité hydraulique du secteur Remblaiement des terrains pour faciliter la gestion des eaux pluviales par infiltration et limiter le risque de remontée de nappe <p>VERKOR :</p> <ul style="list-style-type: none"> Traitement des eaux via station d'épuration interne et via une usine spécialisée pour l'eau industrielle : aucun rejet direct dans l'environnement Analyse (2x/an) de seaux souterraines, autosurveillance continue
<p>BIODIVERSITÉ & MILIEU NATUREL</p> 	<p>PHASE CHANTIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> 42 ha de zones humides impactées, dont 17,7 ha en phase 1 pour les Gigafactories Enjeux identifiés pour l'avifaune et l'ichtyofaune, avec des impacts sur les milieux naturels des batraciens et oiseaux 	<p>GPMD :</p> <ul style="list-style-type: none"> Préservation de 14,76 ha de zone naturelle Développement d'un projet environnemental via le Schéma Directeur du Patrimoine Naturel du GPMD <p>VERKOR :</p> <ul style="list-style-type: none"> Limitation de la vitesse des engins et de la circulation dans le chantier Limitation de l'éclairage en phase chantier et éclairage directionnel
<p>SOLS ET GESTION DES DÉCHETS</p> 	<p>PHASE CHANTIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> Volume estimatif de matériaux nécessaires aux remblais du projet ZGI3 : 2 086 830 m³ Volume estimatif de déchets générés par la construction des Gigafactories 2 et 3 : 1875000 m³ <p>PHASE EXPLOITATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> 80 tonnes/jour de déchets produits, incluant déchets dangereux (résidus de production) et non dangereux (emballages) En fonctionnement normal, les Gigafactories 2 et 3 ne généreront pas de rejet vers le sol ou le sous-sol 	<p>GPMD :</p> <ul style="list-style-type: none"> Valorisation de matériaux issus de la circonscription portuaire (dragage ou excavation) Réemploi de la terre végétale décapée et des matériaux excavés des watergangs pour réaliser le remblai Tri et acheminement des déchets vers des filières spécifiques de traitement/valorisation <p>VERKOR :</p> <ul style="list-style-type: none"> Recyclage et valorisation : récupération des plastiques, cartons, métaux et traitement en boucle fermée via le projet REKOVR Mesures préventives : étanchéité des sols, élimination des déchets selon des filières réglementées, stockage des produits dangereux
<p>MOBILITÉS</p> 	<p>PHASE CHANTIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dévoisement des voies RD301 et RD 17 Phase 1 & 2 ZGI3 : jusqu'à 550 poids lourds/jour et 100 véhicules légers/jour Gigafactories : selon expérience de Gigafactory 1, maximum de 1259 véhicules légers/jour et 140 poids lourds/jour <p>PHASE EXPLOITATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1440 déplacements par jour générés par l'exploitation de Gigafactories 2 et 3 (livraison des matières premières, utilités et déchets, déplacements des salariés et des sous-traitants) 	<p>GPMD :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pistes dédiées aux poids lourds Aménagements pour assurer la continuité des accès (Bourbourg, ZGI2..) Nouvelles infrastructures routières sur le port (2026) : contournement bassin et création voies parallèles. Renforcement du réseau ferroviaire de marchandises (+1240 m), cyclable (structuration d'un réseau de 30 km de voies) et routier (+2300 m de nouvelles routes et +2 giratoires) sur le territoire du port <p>TERRITOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> Groupe de travail Dunkerque 2030 « Mobilités » animé par le Sous-Préfet Système de navettes de transport en commun mis en place par la CUD, dont la ligne de bus Rapid Ouest (gare de Dunkerque - Gare de Bourbourg)
<p>AIR</p> 	<p>PHASE CHANTIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> Effets sur la qualité de l'air engendrés par les phases d'excavation des terres, de remblaiement et de terrassement Rotation des poids lourds et utilisation d'engins de chantier seront générateurs d'émissions dans l'air <p>PHASE EXPLOITATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> Flux concentrés de NMP et flux diffus de composés organiques volatiles (COV) 	<p>VERKOR ET GPMD :</p> <ul style="list-style-type: none"> Arrosage modéré des cheminements afin d'éviter l'envol des poussières par temps très sec Plan de circulation des camions accédant au chantier <p>VERKOR :</p> <ul style="list-style-type: none"> Respect des seuils réglementaires, suivi des émissions en temps réel Recyclage des solvants Filtration par charbon actif Actions de prévention pour la santé des salariés
<p>POLLUTION SONORE ET VISUELLE</p> 	<p>PHASE CHANTIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> Emissions sonores (engins de travaux, trafic poids lourds) et lumineuses (pylônes d'éclairage de type stade) durant la phase travaux <p>PHASE EXPLOITATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'usine VERKOR sera éclairée en cas de faible luminosité, notamment la nuit lors des équipes de travail en 3x8 	<p>VERKOR ET GPMD :</p> <ul style="list-style-type: none"> Capotage des équipements les plus bruyants Réduction de la pollution lumineuse préjudiciable à la faune nocturne <p>VERKOR :</p> <ul style="list-style-type: none"> Application de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à « la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses » applicables aux sites industriels
<p>RESSOURCES NATURELLES</p> 	<p>PHASE EXPLOITATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> Graphite et matières actives, NMC ou LFP/LMFP, nécessaires à la production de batteries, représentent la majorité du tonnage entrant des matières premières acheminées Empreinte carbone liée au transport des matières premières et effets du trafic d'acheminement du port à l'usine 	<p>VERKOR :</p> <ul style="list-style-type: none"> Objectif 2028 de 97% de matières premières en provenance de l'Union européenne
<p>ÉNERGIE</p> 	<p>PHASE EXPLOITATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alimentation en énergie des 3 gigafactories Verkor via le poste « Grand Port » (200MW d'énergie disponible) 	<ul style="list-style-type: none"> Énergie bas carbone issue d'un mix nucléaire, renouvelable
<p>EMPLOI</p> 	<p>PHASE CHANTIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 emplois équivalent temps plein (ETP) estimé durant la période de chantier ZIG3 505 ETP/mois en moyenne durant la période de chantier Gigafactories 2 et 3 <p>PHASE EXPLOITATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2400 emplois directs attendus pour l'exploitation de Gigafactories 2 et 3 	<p>VERKOR :</p> <ul style="list-style-type: none"> Verkor a co-créé l'Ecole de la batterie afin de former les professionnels de demain à cette industrie spécifique <p>TERRITOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> Groupe de travail Dunkerque 2030 « Emploi et la formation » animé par le Sous-Préfet
<p>LOGEMENT</p> 	<p>PHASE CHANTIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoins de logements temporaires en phase chantier <p>PHASE EXPLOITATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoins de logements pérennes entraînés par les emplois générés par l'activité de Gigafactories 2 et 3 	<p>TERRITOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> Groupe de travail Dunkerque 2030 « Logement » animé par le Sous-Préfet Projets de rénovation du parc existant

QUELS EFFETS CUMULÉS DES PROJETS INDUSTRIELS SUR LE TERRITOIRE ?

La réindustrialisation du Dunkerquois et de son Grand Port Maritime (avec Verkor, Prologium, Clarebout, XTC Orano, EPR2, H2V, éolien en mer...) génère des effets qui s'additionnent sur le territoire. Pouvoir anticiper ces défis est essentiel pour une transition industrielle maîtrisée.

✓ PRÉSERVATION DE LA NATURE

✓ SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

✓ ANTICIPATION DES BESOINS EN EMPLOI, FORMATION, MOBILITÉ ET LOGEMENT

✓ MAÎTRISE DES RISQUES INDUSTRIELS

✓ APPROVISIONNEMENT EN RESSOURCES : EAU, ÉNERGIE

PROJET D'IMPLANTATION DE 2 NOUVELLES GIGAFABRIQUES VERKOR AU SEIN D'UNE NOUVELLE ZONE GRANDES INDUSTRIES (ZGI3) AU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

**CONCERTATION PRÉALABLE SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP
DU 02 AVRIL AU 20 MAI 2025**



Conformément à l'article L.121-8 du Code de l'environnement, une concertation préalable obligatoire se déroule du 2 avril au 20 mai 2025.

Qu'est-ce qu'une concertation préalable ?

C'est une procédure réglementaire dont le but est de donner la parole au grand public en phase de conception d'un projet, sous le contrôle d'une garante neutre et indépendante, Marie-Claire Eustache. Celle-ci a été nommée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), l'autorité administrative indépendante dont la mission est de « vous donner la parole et la faire entendre ».

Elle est à votre écoute à marie-claire.eustache@garant-cndp.fr, et rédigera un bilan à l'issue de la concertation.

2 RÉUNIONS PUBLIQUES EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE, DIFFUSÉES EN DIRECT SUR ZOOM ET SUR LE SITE INTERNET DE LA CONCERTATION :



Lancement

le 02 avril 2025, de 18h à 20h,
à l'Espace Jean Monnet à Bourbourg.

Partage des contributions

le 20 mai 2025, de 18h à 20h,
à la Salle des Commissions de la Communauté
Urbaine de Dunkerque.

1 WEBCONFÉRENCE



Webconférence en ligne sur « La transition énergétique et l'avenir de l'électromobilité » le 04 avril 2025, de 18h à 20h,
diffusée en direct via l'outil Zoom : <https://bit.ly/ZGI3GF23>



3 ATELIERS THÉMATIQUES EN PRÉSENTIEL :



« L'emploi et la formation »

le 22 avril 2025, de 16h30 à 18h30,
à l'Université du Littoral Côte d'Opale à Dunkerque.

« Les impacts environnementaux et les risques technologiques et naturels »

le 6 mai 2025, de 18 à 20h,
à EcosystèmeD à Dunkerque.

« Réindustrialisation : comment concilier l'attractivité territoriale et la qualité de vie du citoyen de demain (logement, services, mobilité...) ? »

12 mai 2025, de 18h à 20h,
salle du cinéma, 5 bis boulevard Léo Lagrange, à Gravelines

7 RENCONTRES DE PROXIMITÉ



Le 2 avril 2025 de 9h à 12h
devant la Gigafactory 1 sur le Grand Port Maritime
de Dunkerque, à l'occasion de l'ouverture du
Battery Event de Dunkerque.

Le 9 avril 2025 de 14h à 16h
à la Maison de quartier Basse ville, 49 rue Paix à
Dunkerque.

Le 23 avril 2025 de 9h à 12h
sur le marché place Dalton à Boulogne-sur-Mer.

Le 26 avril 2025 de 9h à 12h
sur le marché place du Général de Gaulle à
Dunkerque.

Le 30 avril 2025 de 10h à 13h
au forum DK Job, au Kursaal de Dunkerque.

Le 14 mai 2025 de 9h à 12h
sur le marché de la Place d'Armes à Calais.

Le 15 mai 2025 de 14h à 18h
au Dunkerque Port Center à Dunkerque avec
possibilité de visite portuaire (visite
sur inscription avant le 1er mai, modalités
d'inscription sur le site de la concertation).

Informez-vous et participez aux débats autour des grands thèmes suivants :

- Le chemin de la transition énergétique et la décarbonation.
- Le développement de nouvelles activités industrielles au sein du GPMD et la mise en œuvre de conditions favorables pour créer des synergies entre elles.
- La filière batterie, stimulée par l'électromobilité, et les enjeux du développement territorial autour d'une "économie de la batterie".
- L'opportunité, les objectifs et principales caractéristiques du projet d'implantation de 2 nouvelles Gigafactory Verkor au sein d'une nouvelle zone Grandes Industries (ZGI3) du Grand Port Maritime de Dunkerque.
- Les enjeux socio-économiques et effets du projet sur l'aménagement du territoire.
- Les impacts environnementaux et les risques technologiques et naturels du projet.

Pour s'informer et contribuer à la concertation préalable, poser des questions et obtenir des réponses, donner son avis :



- Rendez-vous sur le site de la concertation pour consulter le dossier de concertation ainsi que sa synthèse et donner votre avis sur le projet : <https://verkor.je-contribue.com> ;
- Participez aux rencontres et temps d'échanges proposés ci-dessus ;
- Complétez le coupon T adossé aux flyers distribués dans les boîtes aux lettres des 6 communes du périmètre restreint, disponibles dans les mairies du périmètre élargi et lors des rencontres de la concertation.